

République Algérienne Démocratique et Populaire  
 Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
 Université Djillali Liabès de Sidi Bel-Abbès  
 Vice-Rectorat Chargé du Développement, de la Prospective et de l'Orientation  
 RIF : 400020000320031

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°02/2023

L'Université de Sidi Bel-Abbès lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

Trouver de réponses aux besoins de la faculté des sciences de la nature et de la vie de l'université de Sidi Bel-Abbès.

Cet avis d'appel d'offres concerne les conditions et modalités suivantes :

1- Capacité minimale : Afin d'être éligible à l'appel d'offre, il faut être titulaire d'un diplôme universitaire et posséder au moins deux années d'expériences dans le secteur public ou privé.

2- Capacité technique : Soumissionnaire ayant réalisé des projets similaires par ou au moins trois (03) intervenants de bonne exécution dans le domaine des projets de recherche et/ou pour un client ou organisme public pour les lots (1) et (2) demandés.

3- Capacité financière : A avoir une moyenne de chiffre d'affaires des dernières années compris entre trois (03) et six (06) millions de dinars, déclarée par les services des impôts et qui correspond à une moyenne d'exploitation pour l'exercice des deux dernières années et/ou par des attestations de chiffre d'affaires délivrées par les services des impôts, ou certification d'activité CDD délivrée par les services des impôts, appuyée au décret de trois millions et dix mille (3 000 000,00 DA).

NB : les entreprises nouvellement créées seront notées sur la base de l'ancienneté.

Attentionné à deux (02) ans → la moyenne de chiffre d'affaires des deux dernières années supérieure au décret à trois millions de dinars (3 000 000,00 DA).

Attentionné à deux (02) ans → la moyenne de chiffre d'affaires de l'année négociée au décret à trois millions de dinars (3 000 000,00 DA).

Tout dépassement de ce délai l'offre sera rejetée.

Toute offre non éligible aux conditions sera rejetée.

Les candidats intéressés peuvent déposer leur offre par le biais d'un représentant dénommé mandaté par leur sein, retirer le dossier des charges auprès du Vice-Rectorat du développement, de la prospective et de l'Orientation Université Djillali Liabès de Sidi-Bel-Abbès, Administrateur centralisé campus universitaire, contre paiement de deux mille (2000) dinars Algériens, sans remboursement, soit par mandat postal ou sous l'enveloppe à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de Sidi-Bel-Abbès composé CCP N° 224732 00 00, soit par paiement rapide de toute somme au libellé du compte de l'université.

Tes offres doivent comporter un dossier de confidentialité, une offre technique et une offre financière comme suit :

#### a. Généralités générales

Le dossier de candidature doit comporter les documents suivants :

1) Une déclaration de candidature remplie, datée et revêtue de cachet et de la signature du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du présent tableau des charges.

Dans la déclaration de candidature, le soumissionnaire atteste qu'il :

- N'est pas en cours ou intérêt de porter une marche publique conformément aux dispositions des articles 75 et 89 du présent décret ;
- N'est pas en redressement judiciaire et que son conseil d'administration dessin de moins de trois (03) mois porte la mention « en cours ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le cœur judiciaire. Le cœur judiciaire concerne le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société ;
- Est en règle avec ses obligations fiscales et envers l'organisme en charge des fonds payés et du changement temporaire des secteurs de l'économie, des travailleurs publics et de l'administration, le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie ;
- Est éligible au régime de commerce ou au registre de l'attività et des œuvres, pour les œuvres d'art ou détient le titre professionnel d'œuvre, et/ou est titulaire d'un diplôme obtenu dans un pays d'origine ;
- A effectué le dépôt légal des œuvres nationales, pour les sociétés qui n'ont pas d'origine ;
- Ses documents d'identité sont en force, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie ;

2) Une déclaration de probité ; remplie, datée et revêtue de cachet et de la signature du soumissionnaire selon le modèle joint en annexe du présent tableau des charges.

3) Les statuts pour les sociétés.

4) Les documents relativement aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

5) Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires :

#### b. Généralités administratives

Le candidat de qualification et de classification professionnelle.

#### c. Généralités techniques

Les offres financières pour les trois (03) dernières années et les attestations de chiffre d'affaires ou, l'attestation d'activité CDA.

RE : Conformément aux dispositions de l'arrêté n°99 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont enjoint uniquement à l'entrepreneur de marché public, qui doit les fourrir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa signature, et :

- ✓ Une copie de l'acte du registre commercial électronique ;
- ✓ Une copie de la carte d'identification fédérale (CNIF), une copie de la carte d'identification électronique (CIE) ;
- ✓ L'attestation de mise à jour CASN, CASVOS et CACBATAPI validé ;
- ✓ Les références bancaires justifiées par une attestation de solvabilité moins de trois (03) mois et le certificat d'insolvabilité bancaire ;
- ✓ L'acte de constat judiciaire du soumissionnaire, daté moins de trois (03) mois si celui-ci comporte la mention « en cours » ;
- ✓ L'acte de rôle du rôle du soumissionnaire, apuré ou avec échéances de paiement, daté de moins de trois (03) mois, délivré par les services des impôts compétents ;
- ✓ Une copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux auprès de CINC délivrée par le Centre National du Registre du Commerce de l'annexe de soumission si le soumissionnaire est une personne morale.

#### d. Généralités techniques

L'offre technique doit être établie conformément au tableau des charges et accompagnée, éventuellement, de toute documentation nécessaire.

L'offre technique doit comporter les documents suivants :

- 1) Déclaration à soumissionner, datée et revêtue de cachet et de la signature du soumissionnaire selon le modèle joint en annexe du présent tableau des charges.
- 2) Le présent tableau des charges sera occulte modification revêtue du cachet, de la griffe et de la signature du soumissionnaire, précédé de la mention manuscrite « je l'ai accepté » suivi tous les pages paraphe ;
- 3) La liste des moyens humains (personnel technique, ingénieurs et/ou techniciens) pour l'encadrement du projet justifié par l'état nominatif d'effectifs (nominatif des salariés) et par des références professionnelles DIS (déclaration annuelle des salaires) de l'année de soumission, attestations d'affaires délivrée par la CHAS (le moins de 12 mois de la soumission) et/ou CASNOS en cours de validité, et la déclaration annuelle de l'année précédente ou contre d'intervention professionnel (DUIP) validé le jour d'ouverture ainsi que les diplômes.
- 4) Liste des moyens matériels à mobiliser pour le projet, appuyée de toutes pièces justificatives (copie de carte grise, police d'assurance ainsi que la copie de l'attestation de fiche de contrôle technique en cours de validité, pour le matériel) toutefois, factures d'achat et rapport d'essai de l'année de soumission établi par un huissier de justice pour le matériel fier.
- 5) Le planning prévisionnel d'exécution des travaux devant en fonction du délai proposé, renseigné, daté et signé
- 6) Tous documents permettant d'établir l'offre technique ;
- 7) Une méthode technique justificative et tout autre document sujet au application des dispositions de l'article n°28 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

RE : Conformément aux dispositions de l'article 71 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres invite, le cas échéant, par décret, par le biais du service contractuel, les candidats à soumissionnaires à compléter leurs offres techniques, dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date d'ouverture des plis, sous peine de rejet de leur offre, par les documents manquants ou incomplets en gâté, à l'exception du manque technique justificatif. En tout état de cause, sans recours de la demande de complément tous les documents émanant des soumissionnaires qui servent à l'évaluation des offres.

#### e. Offre financière

L'offre financière doit comporter les documents suivants :

- 1) La lettre de soumission, renseignée, datée et signée, selon le modèle joint en annexe du présent tableau des charges.
- 2) Descriptif des travaux, renseigné, daté et signé.
- 3) Le bordereau des prix unitaires, renseigné, daté et signé.
- 4) Le devis quantitatif et estimatif, renseigné, daté et signé.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, le référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière ». Ces 3 enveloppes sont insérées dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant le mention à l'ouverture que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – Appel d'offres n°02/2023 – Travaux de réhabilitation de la faculté des sciences de la nature et de la vie de l'université de Sidi Bel Abbès.

La durée de préparation des offres est fixée à quatre (15) jours à partir de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans la presse.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres de 10h à 10h au niveau du : Vice-Rectorat du développement, de la prospective et de l'Orientation Université Djillali Liabès de Sidi-Bel-Abbès.

Dans le cas où le jour précédent avec un jour de repos legal, la date limite est prorogée au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique en présence des candidats ou soumissionnaires ou leurs représentants, le même jour de dépôt des offres à 10h, au niveau de la Salle de la réunion du 2<sup>ème</sup> étage. De l'administration centrale (ampus universitaire) de l'Université Djillali Liabès de Sidi-Bel-Abbès.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de validité des offres égal à la durée de préparation des offres augmentée de Trois (03) mois.